



# La Tournée des partenaires du RISQ et du (RÉ)SO 16-35 à Sept-îles

## CENTRE DES CONGRÈS

*513, avenue Brochu, Sept-Îles (Québec) G4R 2X3*

**29 octobre 2019**

**Inscription GRATUITE**

<https://septiles2019.eventbrite.ca>

L'événement est organisé en partenariat par :



Québec 

# La Tournée des partenaires, c'est pour qui et pour quoi ?

Cette journée de conférences gratuites s'adresse à tous les intervenants, gestionnaires, professionnels et étudiants intéressés par le champ de la dépendance et de la réintégration sociocommunautaire. Ce sera l'occasion de partager l'état des connaissances et discuter des liens entre la recherche et la pratique ainsi que de l'impact de ces liens sur l'intervention ou l'élaboration de politiques en matière de dépendance et de réintégration sociocommunautaire.

## Programmation détaillée

8h15 | **ACCUEIL**

8h45 | **MOT DE BIENVENUE**

9h00 | **CONFÉRENCE D'OUVERTURE (Salle 1)**

**Le cannabis : lois, effets et méfaits**

**Serge Brochu**, Ph.D., Professeur émérite à l'École de criminologie, U. de Montréal

**Résumé :** Dans le cadre de cette présentation, Serge Brochu abordera les raisons de la légalisation du cannabis au Canada et présentera sommairement les lois actuelles entourant l'usage du cannabis à des fins récréatives ainsi que les impacts attendus de ces lois.

9h45 | **PAUSE**

10h00 | **CONFÉRENCES SIMULTANÉES (BLOC A)**

**A1) Étude randomisée du Traitement Conjugal Intégratif en Jeu Pathologique (TCI-JP) : description du programme et résultats d'efficacité (salle 2)**

**Joël Tremblay**, Ph.D., Professeur au Département de psychoéducation, UQTR et directeur scientifique du RISQ

**Résumé :** Le traitement des troubles liés aux jeux de hasard et d'argent se fait principalement via l'intervention individuelle. Malgré l'efficacité de cette intervention, des avancées récentes en recherche révèlent qu'auprès des joueurs vivant en couple, il est plus efficace de traiter le trouble via l'intervention conjugale dès la première rencontre (Tremblay et coll., 2015). La TCI-JP favorise l'intervention conjugale dès le premier entretien avec le joueur. Le traitement vise à réduire ou à arrêter les comportements excessifs de jeux de hasard et d'argent. Les vecteurs d'intervention sont, en plus des comportements de JHA, la qualité des échanges de renforcements mutuels, la communication conjugale, l'implantation d'un milieu de vie renforçant la sobriété et ne soutenant plus (souvent involontairement) les comportements inadaptés de JHA. En plus de couvrir rapidement les éléments d'intervention, la présentation permettra de faire la synthèse des résultats d'efficacité de cette intervention au sein d'une étude de distribution au hasard (résultats à 22 mois post admission en traitement).

**A2) Encadrement intensif, restrictions de liberté, évaluation et gestion des risques en centre jeunesse (salle 3)**

**Denis Lafortune**, Ph.D., professeur titulaire à l'École de criminologie, U. de Montréal et directeur scientifique de l'IUJD du CIUSSS Centre-Sud de Montréal

**Résumé :** Rapidement, depuis l'entrée en vigueur du «Règlement sur les conditions du recours à l'hébergement en unité d'encadrement intensif» (2007), les possibles gains associés à cette mesure ont été occultés par une hausse du nombre de fugues en partance des centres de réadaptation. Il s'est alors installé au Québec un débat portant à la fois sur la possibilité de restreindre la liberté d'un «enfant» (au sens juridique du terme) n'ayant commis aucune infraction, l'hypothèse d'une relative normalité de la fugue durant l'adolescence et la vulnérabilité spécifique de jeunes filles susceptibles d'être exploitées sexuellement. Des dispositions récentes (2019) ont introduit à la fois : une nouvelle mesure visant à empêcher un enfant de quitter un centre de réadaptation, l'obligation de considérer les «caractéristiques de l'environnement qui contribuent à la vulnérabilité de l'enfant», ainsi que la nécessité de vérifier «dès que possible» si la situation ayant justifié l'une ou l'autre de ces mesures a disparu et qu'elle n'est «pas susceptible de se reproduire à court terme». L'ensemble de ces dispositions pose évidemment de difficiles questions d'évaluation et de gestion des risques. Allant bien au-delà de la simple réduction d'un comportement inquiétant, ces questions seront placées au cœur de la conférence.

10h45 | **PAUSE**



## 11h00 | CONFÉRENCES SIMULTANÉES (BLOC B)

### B1) Le Programme de traitement de la toxicomanie de la Cour du Québec : forces et enjeux (salle 2)

**Chantal Plourde**, Ph.D., Professeure au Département de psychoéducation, UQTR, **Mathieu Goyette**, Ph.D., U. de Sherbrooke, **Serge Brochu**, Ph.D, IUD et **Marc Alain**, Ph.D., UQTR

**Résumé :** Au Québec, depuis la fin de 2012 au Palais de justice de Montréal, une concertation entre différents acteurs du terrain a permis de déployer le Programme de traitement de la toxicomanie de la Cour du Québec (PTTCQ). Dans une volonté commune de concertation et de collaboration, ce programme rassemble des représentants du monde de la justice pénale, de la sécurité publique, de la santé et des services sociaux, de l'emploi ainsi que des ressources d'hébergement en dépendance. À l'instar des autres « drug courts » canadiens et afin de favoriser la réinsertion sociale, le PTTCQ vise à prévenir et à réduire la récidive et s'inscrit avant la détermination de la peine. Cette conférence fera une brève présentation du programme puis discutera des forces du PTTCQ et des pièges à éviter.

### B2) Délinquance sexuelle à l'adolescence : État des connaissances, bonnes pratiques et nouvelles avenues (salle 3)

**Julie Carpentier**, Ph.D., Professeure au Département de psychoéducation, UQTR et Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel

**Résumé :** Les connaissances en matière d'évaluation et de traitement de la délinquance sexuelle à l'adolescence ont beaucoup évolué au cours des deux dernières décennies. Dans le cadre de cette présentation, nous proposons de dresser un bref portrait des connaissances actuelles sur le sujet, afin de répondre à des questions cruciales pour les cliniciens œuvrant auprès de cette clientèle : Quels sont les taux de récidive des adolescents auteurs d'agression sexuelle (AAAS) ? Dans quelle proportion les AAAS persistent-ils dans une trajectoire de délinquance sexuelle à l'âge adulte? Quels sont les meilleurs outils d'évaluation du risque ? Quels types d'interventions sont efficaces ? Comment favoriser le désistement de la délinquance chez cette clientèle ? Puisqu'un changement de paradigme s'opère actuellement pour l'adoption d'une approche plus positive, la discussion portera principalement sur l'importance de considérer les facteurs de protection dans le processus évaluatif des AAAS et d'adapter les interventions à leur niveau de développement, ainsi qu'à leurs besoins.

## 11h45 | DÎNER

## 13h15 | CONFÉRENCES SIMULTANÉES (BLOC C)

### C1) Des outils de dépistage adaptés aux adolescents autochtones : la DEP-ADO, le PCL-5 et l'Échelle de coping pour adolescents (salle 2)

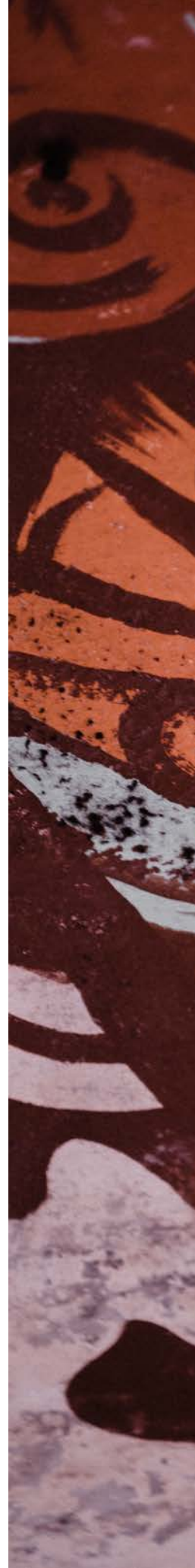
**Myriam Laventure**, Ph.D., Professeure au Département de psychoéducation, U. de Sherbrooke, **Jennifer Beauregard**, M.Sc., ps.ed., U. de Sherbrooke, **Chantal Plourde**, Ph.D, UQTR et **Joël Tremblay**, Ph.D., UQTR

**Résumé :** L'utilisation judicieuse de tests standardisés a toujours été reconnue comme une première importante étape dans un processus d'intervention. Or, l'orientation culturelle des tests utilisés pour évaluer les jeunes autochtones peut conduire à des biais importants. Pour pallier le manque d'outils de dépistage validés pour les adolescents autochtones, la présente étude a permis de valider la DEP-ADO, le PCL-5 (pour les stress post-traumatiques) et l'Échelle de coping pour adolescents. Pour ce faire, un processus de co-construction a été réalisé avec des intervenants et des jeunes de différentes Nations autochtones, puis les versions adaptées des questionnaires ont été validés auprès de 421 adolescents autochtones. L'importance d'utiliser des tests validés auprès des populations autochtones, le processus de validation, les trois questionnaires adaptés, ainsi que des stratégies d'utilisation de ces tests auprès des adolescents autochtones seront présentés et discutés.

### C2) Processus de désistement du crime de jeunes adultes sursitaires (salle 3)

**Catherine Arseneault**, Ph.D., Professeure à l'École de criminologie, U. de Montréal, **Isabelle Fortin**, Ph.D., Professeure adjointe en psychoéducation, U. Laval et **Julie Marcotte**, Ph.D., Professeure agrégée au Département de psychoéducation, UQTR.

**Résumé :** Bien qu'une meilleure compréhension du désistement du crime permette des initiatives de prévention et contribue ultimement à la diminution du comportement criminel à l'âge adulte, jusqu'à présent, les études se sont centrées davantage sur ce que l'on qualifie de « carrière criminelle », soit l'entrée, la persistance et l'escalade des conduites criminelles. Les questions portant sur les facteurs qui amènent un contrevenant à se désister du crime ont effectivement été relativement ignorées jusqu'à présent. Ainsi, dans le cadre de ce projet, le discours de 13 jeunes adultes (18 à 34 ans) s'étant désistés du crime a été analysé afin d'en dégager les principaux processus de désistement et les facteurs associés. Trois principaux processus se dégagent : les convertis, les reconstruits et les dériveurs. Cette présentation se conclue avec des pistes d'intervention pour chaque groupe de jeunes adultes.



14h00 | PAUSE

14h15 | CONFÉRENCES SIMULTANÉES (BLOC D)

### D1) Aire ouverte de Sept-Îles (salle 2)

**Caroline East-Richard**, Ph.D., Professionnelle de recherche et coordonnatrice du volet recherche de l'Aire ouverte de Sept-Îles, **Martin Thibeault**, Coordonnateur clinique de l'Aire ouverte de Sept-Îles et **Caroline Cellard**, Ph.D., Professeure agrégée à l'École de psychologie, U. Laval et chercheure responsable du projet

**Résumé** : Le projet « Aire ouverte » de Sept-Îles vise à développer une offre de services intégrée répondant aux besoins des jeunes de 12 à 25 ans. Il vise à favoriser une meilleure accessibilité aux soins en offrant des services, notamment en ce qui a trait à la santé mentale, la santé sexuelle, les études et le marché de l'emploi. L'Aire ouverte de Sept-Îles représente une « porte d'entrée » pour favoriser l'accès aux soins, et ce, tout en ayant pour objectif de rejoindre les clientèles vulnérables, dont les clientèles aux prises avec des problèmes de dépendance. L'implication de divers partenaires communautaires est au cœur du projet, tels que des organismes communautaires, des travailleurs de rue, ainsi que des travailleurs de proximité pour les communautés autochtones. Dans cette présentation, le développement de l'Aire ouverte de Sept-Îles sera présenté ainsi que les avancées concernant la mise en place du projet.

### D2) Rencontre entre les trajectoires de consommation et d'utilisation des services des personnes toxicomanes judiciairisées (salle 3)

**Natacha Brunelle**, Ph.D., Professeure au Département de psychoéducation, UQTR et directrice scientifique du (RÉ)SO 16-35, **Serge Brochu**, Ph.D., Directeur scientifique, Institut universitaire sur les dépendances

**Résumé** : Délinquance et consommation de substances psychoactives vont souvent de pairs. Certains défis sont rencontrés par les personnes toxicomanes judiciairisées et par celles qui interviennent auprès d'elles. Que pensent-elles au sujet des trajectoires de consommation des personnes toxicomanes judiciairisées? Quel arrimage observent-elles entre leurs trajectoires de consommation et leurs trajectoires de services? Une étude qualitative menée notamment auprès de 55 adultes toxicomanes judiciairisés et de 43 prestataires de services des régions de Montréal et de la Mauricie-Centre-du-Québec révèle leur point de vue sur les trajectoires de consommation et d'utilisation de services des personnes toxicomanes judiciairisées. Les résultats présentés porteront sur les thèmes principaux qui ont émergé des entretiens : chronicité de la consommation, motivation au changement et au traitement, effets cumulatifs des services, alliance thérapeutique et collaboration entre les services. Une compréhension commune et des stratégies pour améliorer les services offerts aux personnes toxicomanes judiciairisées peuvent en découler.

15h00 | TRANSITION

15h10 | CONFÉRENCE DE FERMETURE (salle 1)

### Stratégies de déjudiciarisation de la santé mentale au Québec et ailleurs : un aperçu des pratiques

**Yannick Charette**, Ph.D., Professeur à l'École de travail social et de criminologie, U. Laval

**Résumé** : On retrouve une surreprésentation importante des personnes présentant un problème de santé mentale dans le système de justice. Ces individus se retrouvent souvent dans cette situation car ils ont besoin de soins et le système de justice n'est pas nécessairement adapté pour répondre à ces besoins. Pour éviter cette situation qui peut amener une dégradation de l'état de ces personnes, différentes stratégies ont été mises en place dans le but de déjudiciariser cette population et leur offrir des soins plus adéquats. Ces stratégies se retrouvent à différents niveaux de l'appareil pénal. Cette présentation se veut un aperçu des différentes pratiques novatrices de déjudiciarisation des personnes présentant un problème de santé mentale qui existent dans les différentes régions du Québec et ailleurs dans le monde.

15h55 | MOT DE LA FIN

## INSCRIPTION

Pour vous inscrire, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://septiles2019.eventbrite.ca>

Inscription **GRATUITE**, mais **OBLIGATOIRE**. Notez que le **dîner est inclus** et sera servi sur place, au Centre des congrès de Sept-Îles.

Pour toute information : [risqtoxico@uqtr.ca](mailto:risqtoxico@uqtr.ca) | 418-659-2170 poste 2814

### Comité organisateur de la TP :

Natacha Brunelle, Marie-Christine Fortin, Geneviève Garceau, François Grenier, Jennifer Lavallée, Émélie Laverdière, Justine Le Blanc et Joël Tremblay **MERCI!**